

RHODES



Bulletin municipal

2019

Sommaire



Edito	3
--------------	---

Finances	4
-----------------	---

Vie de la commune

Visite de la Sous-préfète	5
Inauguration des travaux d'embellissement	5
Départ à la retraite de l'ouvrier communal	5+6
Arrivée d'un nouvel ouvrier communal	6
Brioche de l'amitié	6
Ancien drapeau de l'UNC	6
Signature convention AMITER	6+7
Réfection de la digue route de Languimberg	7
Nouveau circuit pédestre	7
Nouvelle signalétique	7
Installation de la fibre	7



Nos aînés à l'honneur	8
------------------------------	---

Etat civil	8
-------------------	---

Syndicat d'initiative et camping	9
---	---

Le cimetière familial Anabaptiste-Mennonite	10+11
--	-------

Tennis Club Rhodésien	12
------------------------------	----

Renseignements utiles	13
------------------------------	----

Pôle déchets	14+15
---------------------	-------

Images insolites	16
-------------------------	----



Mesdames, Messieurs,

Une année se termine et l'année 2020 est une année d'élection.

Après la lecture du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique, on constate que le compte n'y est pas. Pas de statut de l' élu à l'horizon, un État qui préfère sceller dans le marbre les principes tutélaires de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) sur les communes, établis dans la loi NOTRe, tout en disant qu'il a entendu les élus. Vous êtes bénévoles restez-le... !

Bref un texte qui dans l'état actuel a peu de chance de répondre à l'objectif initial et surtout à l'enjeu démocratique, alors que l'État et le Parlement ont l'opportunité de retisser des liens avec la population, grâce à cette relation singulière du maire avec ses compatriotes.

En attendant notre commune s'en sort plutôt bien grâce à notre situation géographique : LE PAYS DES ETANGS qui fait de Rhodes une commune touristique avec l'étang du Stock qui attire pêcheurs, activité nautiques, camping et marcheurs, avec nos sentiers autour de l'étang et le Parc Animalier de Sainte-Croix.



Mais hélas une épée de Damoclès est sur nos têtes à la suite du changement climatique : notre étang souffre (stratiotes, cyanobactéries ...), beaucoup s'en inquiète. Nous cherchons des solutions car c'est notre fonds de commerce à tous.

Rhodes est devenu un beau village grâce aux travaux d'embellissement avec l'enfouissement des réseaux et la pose de luminaires originaux utilisant les leds (économies d'énergie). Beaucoup de villages nous félicitent pour ces belles réalisations. Merci encore à nos habitants d'avoir été patients et compréhensifs pendant les travaux.

D'autres projets sont à venir ; une aire de jeux, la réfection de la route des Bachats, ...

Pour mémoire en 2014 nous étions 99 habitants et aujourd'hui nous sommes 122 ce qui fait une augmentation de plus de 20%.

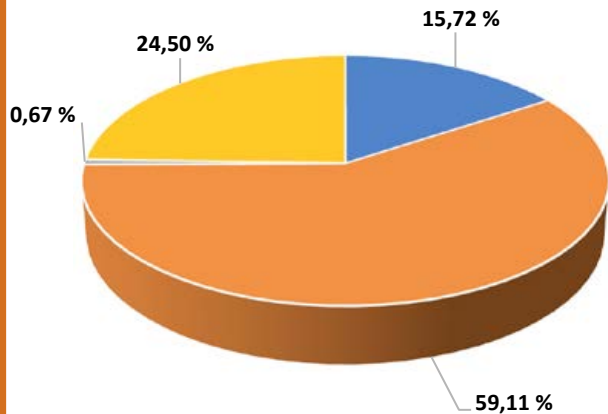
Le conseil municipal et moi-même nous vous souhaitons une très bonne année 2020 et surtout une très bonne santé.

Le Maire
Jean-Luc RONDOT

Budget primitif 2019

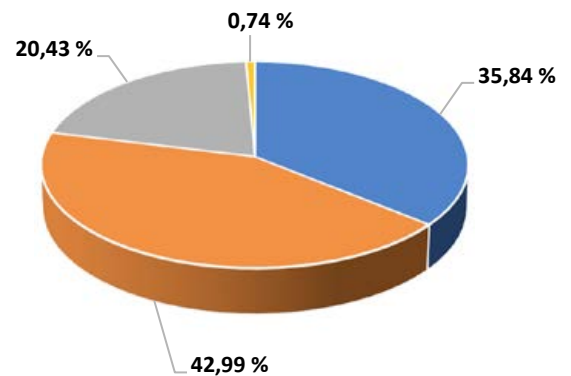
SECTION D'INVESTISSEMENT 297 411,16 €

Dépenses



Emprunts et dettes assimilés	46 750,00 €
Immobilisations en cours	175 801,72 €
Dépenses imprévues	2 000,00 €
Solde d'exécution reporté	72 859,44 €

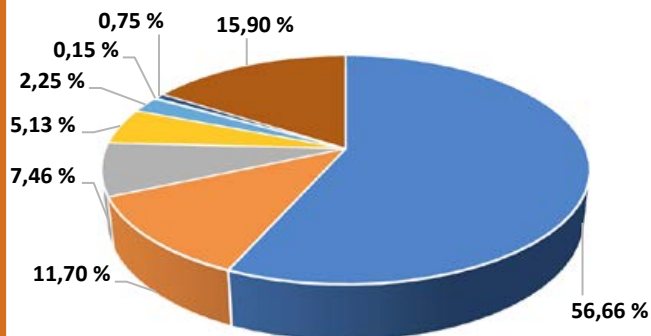
Recettes



Virement section de fonctionnement	106 589,72 €
Affectation au compte 1068	127 859,44 €
Subventions	60 762,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	2 200,00 €

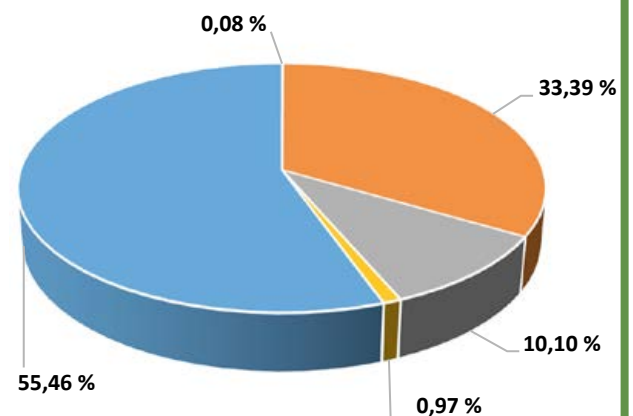
SECTION DE FONCTIONNEMENT 670 189,72 €

Dépenses



Charges à caractère général	379 700,00 €
Charges de personnel, frais assimilés	78 400,00 €
Atténuation de produits	50 000,00 €
Autres charges de gestion courante	34 400,00 €
Charges financières	15 100,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €
Virement section investissement	106 589,72 €

Recettes



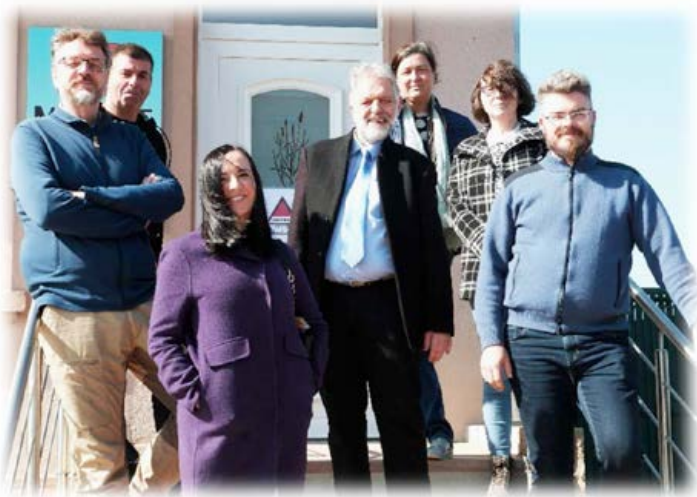
Produits services, domaines et ventes diverses	550,00 €
Impôts et taxes	223 803,00 €
Dotations et participations	67 677,00 €
Autres produits de gestion courante	6 500,00 €
Résultat reporté	371 659,72 €

Vie de la commune

Visite de la Sous-Préfète

La municipalité a reçu Madame Magali MARTIN, Sous-préfète de Sarrebourg-Château-Salins. Elle est venue visiter le village de Rhodes après les travaux d'embellissement.

Elle fut étonnée par la complexité et l'originalité du village ; nombreuses résidences secondaires principalement occupées par des allemands, 2 ressortissants allemands siégeant au conseil municipal ce qui facilite les contacts avec ces estivants. Les écoles du regroupement ont été un sujet de discussions. A Fribourg une classe unique avec 5 niveaux a surpris la sous-préfète, les problèmes de transport et de périscolaire ont été abordés. La visite du camping municipal et des différents quartiers a terminé cette visite. Madame Magali MARTIN est repartie ravie d'avoir pu visiter cette petite bourgade nichée au bord de l'étang du Stock.



représentant le Sous-préfet, les maires des communes environnantes, les conseillers municipaux, les chefs d'entreprises qui ont œuvré sur le chantier, les responsables d'associations, les Rhodésiennes et Rhodésiens.

Il était nécessaire de restaurer le cœur du village qui ne correspondait plus aux valeurs du tourisme actuel et le bien-être des habitants avec l'enfouissement des réseaux et la sécurisation du carrefour. Les travaux ont été prévus pour préserver le capital sympathie du petit bourg et contribuer au développement du tourisme en Moselle Sud.

Le maire a également tenu à remercier l'ensemble des entreprises qui ont œuvré à ce grand chantier : ADAM, STV, WEIBEL, ECLATEC ainsi que VNF pour nous avoir offert bancs et tables.

Il rend aussi hommage aux habitants et résidents qui ont eu beaucoup de patience et de désagrément durant les travaux.



Inauguration des travaux d'embellissement

Monsieur Jean-Luc RONDOT a accueilli pour l'inauguration de l'embellissement du cœur du village de Rhodes, Monsieur le Député Fabien DI-FILIPPO, Madame la Sénatrice Christine HERZOG, Monsieur le Conseiller Départemental Bernard SIMON, Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud Roland KLEIN, Madame Brigitte GACHOTTE

Départ à la retraite de l'ouvrier communal au 01^{er} avril 2019

Après avoir bourlingué un peu partout en France et à l'étranger pour pratiquer et assouvir sa passion de la musique et de la peinture, le voyage de Jean-Marc BOUTON s'est arrêté à Rhodes où au bord de l'étang du Stock il a trouvé de nouvelles inspirations comme la sculpture, et un nouveau métier, celui d'adjoint technique.

Il est important de marquer le départ à la retraite d'un employé communal principalement lorsqu'il avait des relations particulières si fortes avec les habitants et les résidents.

Le maire Jean-Luc RONDOT et les membres du conseil l'ont remercié pour sa collaboration et son dévouement.

Nous lui souhaitons bon vent pour sa nouvelle vie !



Arrivée d'un nouvel ouvrier communal au 08 avril 2019

La commune a recruté un nouvel ouvrier communal en la personne de Gaëtan GONDOLFF qui a pris ses nouvelles fonctions en binôme avec Jean-Marc BOUTON pendant un temps d'adaptation.

Il assurera l'entretien des espaces verts de la commune et les petits travaux sur les bâtiments communaux ainsi que la décoration du village.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Brioche de l'amitié



L'ouvrier communal a arpenté le village pour une bonne cause : la vente des brioches de l'amitié ! Son déplacement a connu un franc succès puisqu'une somme de 107 € a été reversée à l'Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Région de Sarrebourg (A.P.E.I.) Malheureusement il n'y avait pas assez de brioches et certaines personnes n'ont pas pu en acheter. Nous en commanderons plus l'année prochaine.

Merci à tous pour votre générosité !

Ancien drapeau de l'UNC

Lors de la dernière assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants de Languimberg, Rhodes et Fribourg, un nouveau drapeau avait été présenté aux membres de l'UNC. Le président Alain GONDOLFF avait remis au maire de Rhodes Jean-Luc RONDOT l'ancien étendard. En effet, le village était le seul à ne pas en avoir. Laurent SINGER premier adjoint de la commune s'était chargé de la réalisation du cadre. Ce drapeau siège désormais dans le bureau du maire.



Signature convention AMITER

Les travaux de mise en sécurité et de réfection de la route de Sainte-Croix bénéficient d'une subvention AMITER au hauteur de 20 %.

Une convention protocolaire a été signée le 24 octobre 2019 avec Monsieur Bernard SIMON et Madame Christine HERZOG



Réfection de la digue route de Languimberg

La chaussée sur la digue RD 95, dite Cornée de Rhodes, qui mène de Rhodes à Languimberg avait besoin d'un bon ravalement. C'est chose faite par le Conseil Départemental. Un nouveau revêtement macadam a été posé par la société Colas. La commune a pris en charge le marquage au sol de la bande blanche pour sécuriser la circulation des piétons. Désormais le Conseil Départemental n'entretient plus les fossés ni les arbres derrière les panneaux d'entrées du village.



Nouveau circuit pédestre à découvrir grâce au Club Vosgien

Les guibolles vous démangent ? Avez-vous envie de défier le mauvais temps et de profiter du beau temps ?

Alors cette nouvelle randonnée intitulée « La Cornée des Rhètes » partant du camping de Rhodes vous séduira. Elle est la deuxième circulaire en place autour du Stock.



Nouvelle signalétique

Dans le cadre de la rénovation du village le Conseil Municipal a décidé de mettre une nouvelle signalétique pour remplacer les panneaux vieillissants et qui n'étaient plus adaptés à l'esthétique du village. La Poste a profité pour mettre en place de nouvelles boîtes aux lettres.



Installation de la fibre

La fibre est arrivée à Rhodes et maintenant il suffit seulement de contacter les opérateurs ORANGE ou SFR.



Demandes commerciales sur <http://www.orange.fr> ou téléphoner au 3900.



Demandes commerciales sur <http://www.sfr.fr> ou téléphoner au 1099 pour les nouveaux clients.

Nos aînés à l'honneur

C'est avec joie que le Maire Jean-Luc RONDOT a accueilli les anciens de la commune de Rhodes au Parc Animalier de Sainte-Croix, au cœur du nouveau monde, pour une visite du site et le traditionnel repas de fin d'année dans la Grange aux Coyotes.

Le maire a énuméré les travaux effectués au cours de l'année et ceux à venir en 2020 : la sécurisation de la route de Sainte-Croix, le plafond de l'église et l'aménagement de l'ancienne route de Languimberg qui traverse l'étang du Stock "Cornée de Rhodes", qui permettra de rendre le passage des piétons sur la digue moins dangereuse.

Jean-Luc RONDOT a annoncé qu'il serait candidat aux prochaines élections municipales de 2020.



Etat civil

Naissance

- 05 avril 2019 : Eden FELTIN, né à Sarrebourg (Moselle), fils de Loïc FELTIN et de Marion KLEIN

Décès

- 08 février 2019 : André, Charles, Joseph, Gérard CROUZIER décédé à Sarrebourg (Moselle) dans sa 88^{ème} année.

Mariage

- 25 mai 2019 : Alexandre DROUET et Aurélia WIPLIER
- 10 août 2019 : Loïc FELTIN et Marion KLEIN

Décès

- 17 décembre 2019 : Robert JUNG, ancien Maire de Rhodes de 1971 au 1988, décédé à Diane-Capelle (Moselle) à l'âge de 92 ans.

Syndicat d'initiative et camping

Le mot de la Présidente

Après une année 2018 plus compliquée du fait des travaux d'embellissement du village, nous sommes repartis sur de nouvelles bases et une nouvelle saison touristique en 2019, avec un village bien plus accueillant (opinions des clients ayant fréquenté notre camping en 2019).

Notre structure a été auditée en 2019, pour le maintien de ses 2 **, audit couronné de succès.

Nous avons accueilli Nathalie HOCQUIGNI, stagiaire, en reconversion tourisme durant la 1ère période de la saison.

Elle acheva sa formation en organisant une initiation à la marche nordique, le dimanche 09 juin 2019, suivie par une trentaine de participants : un succès, avec un apéritif convivial au retour.



Le Syndicat d'Initiative a également organisé la Fête de la Musique, le jeudi 20 juin 2019, au camping, avec la participation de musiciens bénévoles majoritairement du camping : Jean Marc, Karsten et son épouse, Ulli et Robert.



Cette fête, ouverte à tous, s'est déroulée dans une très bonne ambiance festive et improvisée, telle qu'elle fut souhaitée par son initiateur Jack LANG.

En ce qui concerne la Fête de l'Eau, étant en Plan Vigipirate renforcé, manquant de bénévoles, et pour des questions de sécurité, le Syndicat d'Initiative a fait l'impasse sur cette manifestation.

Parlons maintenant de la saison estivale 2019. Elle s'est bien déroulée, du point de vue fréquentation du camping, avec une clientèle internationale.

Nous constatons une plus grande affluence de clients « sous tentes », un quasi retour aux sources du camping.

Comme en 2018, les cyanobactéries ont fait leur apparition durant la dernière semaine de juillet, ce qui a influé défavorablement sur la fréquentation des clients désirant s'adonner aux joies nautiques. Par ailleurs, nous constatons une légère baisse de la fréquentation de nos pontons, loués à la saison, due aux problèmes bactériologiques, niveau d'eau, etc....

Les hébergements POD ont par contre le vent en poupe étant loués très souvent, avec un grand niveau de satisfaction de la clientèle.

Nous espérons que l'année 2020 sera favorable pour tous, et que la saison touristique à venir se déroule au mieux.

Michèle Bouton



Assemblée générale du SI

Le cimetière familial Anabaptiste-Mennonite



Dans son ouvrage « *Rhodes – La grande histoire d'un petit village* », Monsieur Jean FELZINGER, alors Maire, consacre tout un chapitre, fort bien documenté, à ce qu'il a appelé « l'épopée anabaptiste ». Il conclut en notant « l'influence indéniable de ce groupe qui a ressuscité notre village déserté et abandonné après cette horrible guerre (de trente ans) ».

En effet, au cours du XVIII^e siècle, des familles entières affluèrent dans bien des lieux de notre région et du Saulnois, tels les villages de Gosselming, Schneckenbusch, ou encore de grands domaines tels Hellocourt, Romécourt, Ketzing, Sarreck, mais aussi Rhodes et notamment les Bachats et Sainte Croix. Ces gens au langage particulier, quasi incompréhensible, et portant des noms bizarres, tels Ebersold qui deviendra ABRESOL, ou Balzli qui se transformera en PELSY, cherchaient refuge loin des turbulences qui agitaient toute l'Europe à cette époque-là. Ils avaient fui la Suisse où on les avait contraints à l'exil parce que leur foi, qui influençait leur manière de vivre, dérangeait. Les grands domaines agricoles qui avaient besoin de main d'œuvre après ce que Jean FELZINGER a appelé, « cette horrible guerre », accueillèrent favorablement ces travailleurs par familles entières. Heureux d'avoir trouvé un nouveau gîte, ceux-ci y exerçaient tous les travaux et métiers possibles allant de l'ouvrier agricole au vacher, ou au « maître tuilier », etc... Selon certains anciens documents, on pouvait dénombrer jusqu'à 16 familles anabaptistes à Rhodes à une certaine époque.

Bien intégrés, sans doute par la force des choses, dans le domaine professionnel, les anabaptistes se distinguaient cependant par leur langue, puisqu'ils ont longtemps conservé leur patois bernois, et leur manière de vivre, en particulier dans le domaine religieux. Deux attitudes importantes les différenciaient : le refus de porter des armes, qui était l'expression visible de leur principe de non-violence, et le refus de baptiser les enfants car ils estimaient que cet acte ne pouvait être effectué que par des adultes. Ces positions leur valurent bien des

ennuis, dont celui d'être considérés comme hérétiques et de ne pas figurer dans les registres paroissiaux. Entre autres conséquences, on leur refusa le droit d'enterrer leurs défunts dans les cimetières officiels. C'est ainsi que très longtemps ils inhumèrent leurs morts dans les vergers ou jardins de leurs lieux de résidence. Plus tard, vers 1870, les familles ABRESOL et PELSY créèrent leur propre cimetière sur un terrain leur appartenant sur la route de Fribourg. Ce cimetière, qui comprend neuf tombes où reposent, selon les connaissances actuelles, 14 personnes, a été utilisé jusqu'en 1933. Joseph PELSY, qui a été maire durant plus de 30 ans, d'environ 1886 à 1918, y fut enterré, aux côtés de son épouse, à cette date-là. Avant lui, y furent enterrés ses parents et ses beaux-parents, ses oncles et tantes et deux de ses grands-parents. Malgré les efforts de certains de ses descendants, ce cimetière inutilisé périclita. La nature reprit ses droits et envahit le lieu, causant notamment d'importants dégâts au mur d'enceinte. Le climat ne fut pas de reste, gel et pluie s'associèrent pour endommager les pierres tombales. Étonnamment, alors que le mode de vie des anabaptistes était très simple et presque austère, ces pierres tombales sont plutôt impressionnantes. On peut se demander pourquoi. L'une des épitaphes qu'on y trouve, reproduite ci-dessus, suggère peut-être une réponse. Elle décrit le monument comme « *un faible signe* » d'amour et de reconnaissance envers les défunts. J'aime à croire que la reconnaissance des familles incluait les valeurs que les défunts avaient voulu transmettre, dont leur espérance « *d'un monde meilleur* »

Ce cimetière inutilisé a donc été laissé à l'abandon. Or l'équipe municipale actuellement en place sous la direction de Monsieur Jean Luc RONDOT, Maire, eut à cœur de redonner vie à ce « site historique remarquable ». Ainsi, en 2016, la commune fit l'acquisition du terrain et lia contact avec des descendants des personnes inhumées à cet endroit. Ce fut le point de départ de la création de « l'Association pour la réhabilitation et la préservation du cimetière familial anabaptiste-mennonite de Rhodes » qui regroupe des représentants de la municipalité et des familles

concernées. Des équipes de bénévoles qui se mirent à l'œuvre, des entreprises qui, pour certaines, réalisèrent certains travaux gracieusement, des collectes de fonds et des subventions (par la commune de Rhodes, notamment), tout cela permit de réaliser bon nombre de travaux indispensables : débroussaillage, redressement des pierres tombales, réfection de la partie arrière du mur d'enceinte, pose d'une grille et d'un portail, réfection de plaques nominatives qui avaient disparu, pose d'un panneau informatif, etc...

Heureuses et fières du résultat, municipalité et association organisèrent le 19 octobre 2019 une cérémonie pour célébrer la réhabilitation de ce « site historique remarquable ». Cette manifestation, qui a pu se dérouler au cimetière même au cours d'une belle éclaircie lors de cette journée maussade, a réuni une cinquantaine de personnes de tous horizons, dont également des élus de la région. Point d'orgue, la présence d'un groupe de descendants de la famille PELSY venus spécialement des USA pour l'occasion, ainsi que de descendants de la famille ABRESOL qui n'ont pas hésité à traverser toute la France depuis leur domicile à Carcassonne. Ils furent rejoints par leurs cousins venus de Haute-Saône. Un arbre du souvenir a aussi été planté, qui invite les générations futures à poursuivre l'œuvre de préservation ainsi commencée. Un pot de l'amitié a clôturé la cérémonie.

En attendant le « monde meilleur » entrevu par les auteurs de l'épithèque, cette collaboration remarquable est signe d'aspiration vers une nouvelle ère sans murailles ni séparations.

Texte de Jean-Paul PELSY vice-président.



Tennis Club Rhodésien

Le mot du Président.

Saison 2018/2019

Dans la continuité de l'année précédente et pour poursuivre la pratique du tennis dans la commune, les rapports entre le tennis club, le Maire et l'ensemble des élus sont toujours excellents.

La taille de la haie des courts extérieurs financée par la mairie diminue considérablement les amas de feuillages sur les courts.

Le club maintien des contacts réguliers avec la ligue de Lorraine et le comité départemental de tennis.

L'école de tennis de 9 enfants la première année, a réuni une quinzaine d'enfants en fin de cycle au mois de juin.

Les entraînements encadrés bénévolement par Daniel ont permis de constater une évolution positive de l'activité et une progression des élèves. Malheureusement le concours de Martin n'est plus possible pour cause médicale, mais il passe régulièrement les mercredis pour nous saluer.

Une convention entre l'éducation nationale, la ligue de Lorraine et le club a permis à plus de 120 jeunes de cinq classes (Fribourg, Maizières-lès-Vic et Moussey) de faire une initiation tennis du mois de mars à fin juin. Une rencontre entre toutes les classes a finalisé le projet. (Merci à Madame Elmerich et Monsieur Corsyn pour leur présence). L'expérimentation doit être reconduite en 2020.

En juin une journée à l'intention des mamans et des papas des jeunes de l'école de tennis a été programmée. La chaleur a quelque peu refroidi certains parents, mais les adultes présents ont pu mesurer les progrès des plus jeunes. Le soutien de la ligue avec la participation d'un professeur de tennis a été apprécié.

Une rencontre avec des jeunes du club de Héming a été organisée fin juin, avec la présence d'un cadre technique de la ligue. Les rencontres se sont déroulées dans un bon esprit, les enfants ont pu constater que l'apprentissage des gestes techniques servent pour la compétition.

La reprise de l'école de tennis en septembre a vu affluer une quinzaine d'enfants de 5 à 14 ans. (Dont plus de la moitié des enfants de la commune). Les autres sont des communes voisines, principalement Fribourg et Languimberg.

Au mois d'octobre, l'assemblée générale a permis d'étoffer le bureau, de le féminiser et de rendre compte de la situation du club.

Le nombre de licenciés est de 30 cette année, toutes les adhésions ne sont pas encore enregistrées, certaines se font en cours de saison. Notamment grâce au Syndicat d'Initiative.

N'oublions pas Michèle pour sa disponibilité concernant les réservations horaires réalisées par le biais du camping, et Jean Marc le néo-retraité et maintenant Gaëtan pour leur soutien logistique, lorsque cela est nécessaire ; entretien des cours extérieurs et des abords principalement.

Le partenariat entre la mairie et le club permet d'espérer une saison 2019/2020 dans des conditions favorables et une poursuite de l'épanouissement des adhérents dans la structure.

Daniel PERRIN



Renseignements utiles

MAIRIE

29 rue de l'Etang
57810 RHODES

☎ 03 87 03 92 20

Courriel :
mairie.rhodes@wanadoo.fr

Site internet :
www.rhodes57.fr

Horaires d'ouverture

Mardi ⇒ 14h-17h

Vendredi pair ⇒ 17h-19h

Samedi pair ⇒ 10h-11h30

Service technique en cas
d'urgence
☎ 06 23 24 66 57

CAMPING

Présidente :
Michèle BOUTON
☎ 06 70 93 40 92
sirhodes57810@laposte.net

TENNIS CLUB

Daniel PERRIN
☎ 06 76 78 41 91
Laurent SINGER
☎ 06 08 90 02 64

CONSEIL DE FABRIQUE

Présidente :
Simone WEIBEL
☎ 03 87 03 93 09

RESTAURANTS

European Nautic
☎ 03 87 03 94 77

Les Paquis
☎ 03 87 03 95 47

NUMÉROS UTILES

URGENCES

SAMU
☎ 15

Pompiers
☎ 18

Toutes urgences
☎ 112

SMS ou FAX
☎ 114

Centre antipoison
☎ 03 83 32 36 36

Gendarmerie
☎ 17

Hôpital Saint Nicolas
25 avenue du Général de
Gaulle
57400 SARREBOURG
☎ 03 87 23 24 25

DÉPANNAGES

Dépannage électricité
☎ 09 726 750 57

SOCIAL

Pôle emploi de Sarrebourg
☎ 39 49

Assistante sociale
Sarrebourg
☎ 03 87 03 09 11

CLIC Sarrebourg (Centre
Local d'Information et de
Coordination – gérontologie,
éducation thérapeutique du
patient, addictologie,
tabacologie))
☎ 03 87 25 36 63

SPA

Route de Réding
57400 Sarrebourg
☎ 03 87 03 53 14

ADMINISTRATIF

Renseignements
administratifs
☎ 39 39

Sous-Préfecture de
Sarrebourg
☎ 03 55 74 72 57

Trésorerie
☎ 03 87 23 72 00

Hôtel des Impôts
☎ 03 87 23 29 00

Centre des Impôts fonciers
☎ 03 87 23 49 50

Caisse Primaire d'Assurance
Maladie (CPAM) de
Sarrebourg
☎ 36 46

Syndicat Intercommunal des
Eaux du Pays des Etangs
☎ 03 87 03 97 61

En cas d'urgence
☎ 06 08 69 47 63 ou
06 71 21 37 84

CCSMS
Communauté de Communes
de Sarrebourg Moselle Sud
☎ 03 87 03 05 16

PÔLE DÉCHETS

☎ 0800 807 018
Site internet :
www.pays-sarrebourg.fr

Dés le
1^{ER}
JANVIER
2020

TOUS les
emballages en
plastique
se trient!



Scannez-moi



Tous les papiers,
emballages et briques en carton

+



Emballages en métal

+



Bouteilles et flacons
en plastique

NOUVEAUX en +



Tous les autres emballages
en plastique



Tous les petits emballages
en métal

En vrac,
non lavés,
non emboîtés



J'OPTIMISE LE TRI !

NE PAS EMBOITER DEUX EMBALLAGES

Deux emballages de matières différentes, emboîtés l'un dans l'autre ne pourront pas être séparés.



BIEN VIDER ET NE PAS LAVER LES BOITES ET LES BARQUETTES

NE GASPILÉZ PAS D'EAU POUR RENDRE UN DÉCHET RECYCLABLE

Il suffit de bien les vider.



ECRASER LES BOUTEILLES ET PLIER LES CARTONS

Les bouteilles en plastiques ou les carton(nette)s sont légers mais occupent beaucoup de place. En écrasant ou en pliant vos emballages vous pouvez gagner jusqu'à 30% d'espace dans votre bac.



JETER VOS EMBALLAGES EN VRAC : PAS DE SAC DANS LE BAC DE TRI

(Excepté dans certaines rues du centre-ville de Sarrebourg, qui sont collectées en sacs jaunes)

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les trieurs du centre de tri n'ont pas le droit d'ouvrir des sacs plastiques. Ces sacs sont systématiquement écartés en refus de tri et renvoyés vers l'incinération.



À JETER ? À RECYCLER ?

Pour tout savoir, téléchargez

L'APPLI GUIDE DU TRI



+ d'infos : www.pays-sarrebourg.fr

0800 807 018 GRATUIT depuis un poste fixe

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

Images insolites



Hauptstrasse m. Kirche
Rue principale avec église

**Il y a un siècle, en 1919, cette rue s'appelait « rue Principale ».
De nos jours elle se dénomme « rue de l'Etang » et a subi un petit
lifting !!!**

**Le bâtiment au fond (flèche rouge) était le foyer-laiterie-école
détruit dans les années 70.**

